

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-LÉONARD

Séance du lundi 18 mars 2024

Rapporteur : Monsieur le Président

QUESTION N° 06 :

Indemnité de secrétaire

Chaque année, il nous appartient de fixer le montant de l'indemnité de secrétaire.

Pour 2023, la somme était égale à 1800€ brut.

La somme est versée à la commune de rattachement de l'agent ; charge à elle de l'inclure dans son bulletin de salaire.

Je vous demande de vous prononcer sur la reconduction de cette indemnité pour l'année 2024 et le cas échéant d'en fixer le montant.

La dépense sera prévue au Budget Primitif 2024.

Adopté à l'unanimité la somme de 1900€.

 Signature du président	Signature du secrétaire de séance <i>Stalovij</i>	Date de mise en ligne 21/03/2024
--	--	-------------------------------------

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**De SAINT-LEONARD****Assemblée du lundi 18 mars 2024****Membres :**

En exercice :	15
Présents :	9
Ayant donné pouvoir :	3
Votants :	12

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars, à dix-neuf heures, l'Assemblée du CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE de SAINT-LEONARD, légalement convoquée le onze mars deux mille vingt-quatre, s'est réunie à la salle Henri Lambert.

Monsieur HOGUET Bernard, Maire, Président, procède à l'appel nominal auquel répondent :

PRESENTS :

Madame HACHE Elvira
Madame LEBAS-PIGNOL Marie-Claire
Madame MALANDAIN Bernadette
Madame RIOULT Sophie

Membres désignés par le Conseil Municipal**Etaient également PRESENTS :**

Madame CADINOT Claudine
Madame LEQUEUX Sandrine
Monsieur MALANDAIN Bernard
Monsieur NOEL Didier

Membres désignés par arrêté**Etaient ABSENTS EXCUSES :**

Madame DÉGREMONT Marie-Lise (pouvoir à Madame Lebas-Pignol)
Madame FOUCCOURT Gwenaëlle
Madame JARRY Christelle
Madame KHALIFE Nour El Houda
Madame LETELLIER Nathalie (pouvoir à Madame Malandain)
Monsieur BRONNEC Pascal (pouvoir à Monsieur Noel)

Madame Bernadette MALANDAIN est élue secrétaire de séance.